

LE 4 MAI 2015

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce quatrième jour de mai de l'an deux mil quinze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
M. Robert Normand M. Guy Rhéaume
Mme Brigitte Brochu M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux du 7 et 16 avril 2015 sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'AVRIL 2015

Secteur d'activités	Budget 2015	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	261 671 \$	15 754 \$	115 686 \$	145 985 \$
Sécurité publique	218 036 \$	5 096 \$	32 017 \$	186 019 \$
Transport routier	486 369	7 903 \$	207 951 \$	278 418 \$
Hygiène du milieu	265 005 \$	16 848 \$	79 100 \$	185 905 \$
Industrie & Commerce	70 792 \$	-225 \$	35 272 \$	35 520 \$
Loisirs et culture	73 610 \$	6 998 \$	36 631 \$	36 979 \$
Frais de financement	88 821 \$	0 \$	25 834 \$	62 987 \$
Remb. en capital	344 074 \$	0 \$	40 030 \$	304 044 \$
Investissements prévus	126 622 \$	14 493 \$	58 992 \$	67 630 \$
Total dépenses	1 935 000 \$	66 854 \$	631 513 \$	1 303 487 \$
Revenus	1 935 000 \$	1 573 874 \$		

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

CORRESPONDANCE

- ↳ Un tableau des valeurs de reconstruction des biens municipaux nous est fournie par la firme SPE de St-Georges, la dernière évaluation datait de 2008.
- ↳ Demande de collaboration financière du Festival à la Ferme qui aura lieu en septembre 2015 à Ste-Marguerite chez Ferme Rolland Bisson, rang St-François. ***en prêt d'équipements et services**
- ↳ Approbation des panneaux en plastiques corrugué (coroplast) identifiant la municipalité pour la parade du 175^e.
- ↳ Programme en efficacité énergétique d'Hydro-Québec produits économiseurs d'eau et d'énergie, un minimum d'achat de 5 trousse est exigé.
- ↳ Augmentation des frais bancaires : fin de l'entente pour le coût de frais fixes mensuels. Ils étaient de 90\$ depuis 2007.
Proposition : 73.95\$ + 15\$/ mois, plus excédent selon le nombre de transactions OU **frais fixes de 115\$**

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois d'avril.

55-04-2015 DÉROGATION MINEURE / CONRAD GIROUX INC.

CONSIDÉRANT que Conrad Giroux inc. désire procéder à un lotissement afin de pouvoir effectuer des travaux d'aménagement d'une installation septique;

CONSIDÉRANT que la façade du terrain passe de 45 m à 28.74 m (45 m étant la norme) et que la superficie passe de 2090.1 m² à 1305 m² (la norme étant de 2500m²).

CONSIDÉRANT que l'actionnaire principal est propriétaire;

CONSIDÉRANT que cette vente de terrain est nécessaire pour la conformité de son installation septique;

CONSIDÉRANT que ce changement ne cause aucun préjudice aux propriétaires voisins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement d'accepter la dérogation mineure de Conrad Giroux inc. tel que présenté.

56-05-2015 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Sur la proposition de Pierre Trudel et résolu unanimement que le conseiller Guy Rhéaume soit nommé maire suppléant de cette municipalité pour les six prochains mois. En l'absence du maire, celui-ci est autorisé à assister au conseil de la MRC.

57 -05-2015 MANDAT DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil renouvelle les mandats de Jean-Noël Lehouillier, Benoit Turmel, Robert Normand, Émile Nadeau et Claude Fortier pour la participation au comité consultatif d'urbanisme de la municipalité selon les termes et conditions du règlement n° 231. Ce mandat est d'une durée de 2 ans.

58-05-2015 NETTOYAGE DES MURS DE LA CASERNE

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que la soumission des Nettoyeurs Vio-Dan inc. soit acceptée au coût de 880\$ plus taxes pour les travaux de nettoyage du plafond et des murs intérieurs de la caserne incendie.

59-05-2015 DEMANDE AU DÉPUTÉ

Sur la proposition de Émile Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal présente une demande d'aide financière auprès de notre député André Spénard, afin de couvrir une partie des coûts, à même l'enveloppe discrétionnaire, des travaux d'amélioration de notre réseau routier pour :

- Rechargement des routes en agrégat
- Ponceaux à changer et modifier /rangs Ste-Anne, St-Antoine, Grande-Ligne et Ste-Suzanne
- Creusage de fossés St-Thomas, St-Georges et Ste-Anne
- Rang St-Jean-Baptiste
- Empierrement fossé rang Ste-Claire (vis-à-vis érablière Chantal Trachy)
- Asphalte rang Ste-Suzanne
- Lignes jaunes sur 15.7 km

60-05-2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 428

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le règlement n° 428 – modifiant le règlement n° 375 relatif au règlement sur les permis et certificats soit et est accepté.

61-05-2015 ÉTANGS NON AÉRÉS / MANDAT

ATTENDU QUE nous sommes en attente pour un certificat d'autorisation d'exploitation du puits n° 3 afin de régler nos besoins en eau potable pour le secteur urbain;

ATTENDU QU'une demande a été présentée au Ministère de l'Environnement pour le prolongement de la rue Bellevue;

ATTENDU QUE pour obtenir une autorisation de prolongement de rues, il nous faudra faire le suivi de conformité des étangs non aérés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement de mandater une firme d'ingénierie afin de préparer le dossier de suivi de conformité de nos étangs d'épuration.

62-05-2015 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ENTRETIEN ESTIVAL DES TERRAINS

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que suite aux trois soumissions reçues, le conseil accepte la soumission d'Enrick Normand et Jérémy Bégin au coût de 3 999\$ pour l'entretien estival des terrains municipaux.

-Que le contrat sera signé et fait au nom des parents étant donné que les entrepreneurs sont mineurs.

-Qu'une preuve d'assurance responsabilité devra nous être fournie.

63-05-2015 ENGAGEMENT DE LA COORDONNATRICE DU TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que Madame Vanessa Plante soit engagée comme coordonnatrice du terrain de jeux, édition été 2015. Celle-ci sera présente à temps plein durant toute la durée du terrain de jeux.

***TERRAIN DE JEUX** : d'une durée de 7 semaines (1 semaine supplémentaire) avec 1 semaine de garde après la tenue du terrain de jeux afin de répondre aux besoins des parents. (Il faut un minimum de 5 enfants afin de donner le service de garde)*

64-05-2014 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR L'ENTRETIEN DES BASSINS D'EAU POTABLE

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil approuve l'achat d'équipements tels : boyau, pistolet, lance, buse et virole pour procéder au lavage des bassins du bâtiment d'eau potable. Ces achats représentent approximativement 510\$ avant taxes et seront effectués chez Dorchester Équipement inc.

DIVERS

- Puits n° 3, dans le dossier de notre nouvelle demande, une audition est prévue le 5 juin prochain.
- Dossier de la subvention obtenue par la FADOQ, une suggestion leur sera faite afin considérer 20 tables rondes et des chaises pour la salle du bas plutôt que de 8 tables rondes et un autre chariot supplémentaires.

Période de questions

Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

65-05-2015 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Robert Normand, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h16.

Adrienne Gagné, Maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière